



Le secrétariat de la CCBBSB

L'équipe administrative de la Communauté de Communes, Florence JACQUET, Brigitte DEBRIENNE - JANEL et Estelle LAURENT vous accueille du Lundi au Jeudi de 8h à 18h, au 11 Boulevard des Etats-Unis à Bourmont.

Les secrétaires sont à votre écoute et participent à l'exécution des compétences intercommunales. Elles vous apportent l'aide et le soutien dans vos démarches en tant que service public de proximité.

Accueil Tél : 0325027486



Conseillère
Départementale
Mme. Fabienne
SCHOLLHAMMER

COMMUNAUTE DE COMMUNES BOURMONT BREUVANNES SAINT-BLIN

Bulletin trimestriel n°2 Avril-Juin 2016

Vous me faites l'honneur de m'exprimer dans ce deuxième bulletin. Je vous en remercie, et je vais vous faire part de mon opinion sur quelques sujets d'actualité.

Le schéma départemental de coopération intercommunale prévoit une fusion avec la Communauté de Communes de la Vallée du Rognon. De part et d'autre cette décision fait grincer des dents. L'Etat a une fâcheuse tendance à imposer ses grands projets depuis Paris, parfois en méconnaissance de la réalité de notre monde rural. Il est aussi difficile d'unir des individualités qui gardent une identité forte. Cependant, nos petits villages ne peuvent plus prétendre survivre seuls. Chacun doit faire l'effort de voir plus loin que le pas de sa porte ... Et suivant un vieil adage « l'herbe du pré d'à côté est-elle vraiment plus verte ? » Restons dans les limites territoriales homogènes avec les acteurs bien définis permettant la mise en place de projets d'aménagement et de mise en valeur de nos campagnes (elles le valent bien !). En période de baisse des dotations de l'Etat et de pression fiscale élevée, le développement économique doit être une priorité et l'argent public répondre aux besoins concrets de la population.

Autre sujet d'actualité, le projet HEBMA porté par l'EPAMA depuis 10 ans suscite de nombreuses oppositions. La protection des zones inondées est une nécessité tout le long des cours d'eau. Mais dans sa version actuelle ce projet sur notre canton n'est pas acceptable. Il faut agir, oui, mais pas à n'importe quel prix.

J'aimerais conclure en saluant tous nos maires, travailler pour le bien de la collectivité dans le contexte économique et politique actuel est un véritable sacerdoce. Bruno SIDO et moi restons à votre écoute.

Bien à vous.

Madame la Conseillère Départementale :
Fabienne SCHOLLHAMMER

FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DE BOURMONT, BREUVANNES, SAINT BLIN ET DE LA VALLEE DU ROGNON

Les élus, constitués en commissions, mènent une réflexion sur les compétences qui seront exercées sur l'ensemble du nouveau territoire, afin d'en harmoniser les règles. Le groupe de rédaction s'est mis à l'œuvre également pour un texte de base constituant les statuts. Ils seront présentés en première réunion publique, le **11 juillet 2016, à la salle polyvalente de Saint Blin.**

A cette date, l'essentiel de la rédaction devrait être réalisé et le texte sera présenté à une assemblée constituée des deux conseils communautaires et du public. Elle décidera de l'appellation de cette nouvelle communauté de communes, du lieu d'implantation de son siège et des compétences à exercer, dès la création et en différer. Dans un second temps, les transferts de personnels et immobiliers, seront à l'ordre du jour, en interne.

Il faudra ensuite soumettre les résultats négociés des études aux représentants des administrations de l'Etat, s'assurer du respect de la légalité de la procédure et la soumettre à un nouveau vote des conseils municipaux des communes du territoire.

Le conseil communautaire, organe représentatif de l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), sera constitué de 78 membres, représentants les 61 communes du territoire. Cette assemblée élira ses propres représentants et constituera les commissions début 2017.



Compétence Voirie

La Compétence « Création, aménagement et entretien de la voirie » fait partie des compétences historiques de la Communauté de Communes. Cette compétence apparait dans les statuts d'origine de 2008 et au 1er janvier 2013 suite à la fusion de la CCBBBSB.

Cette compétence concerne les 45 communes membre, chaque année environ 50 % des communes sont concernées par des travaux à réaliser.

Rappel du calcul des parts. Une somme globale de 3 000 000 € est mise à disposition par la Communauté de Communes pour les six années de la durée du mandat.

90% de cette somme est divisée par le nombre d'habitants (6840), ce qui représente 395 € la valeur de la part par habitant.

Les 10% restants sont divisés par les 45 communes ce qui représente une part fixe de 6 667 € par village.

Cette part fixe a pour but de ne pas pénaliser les petites communes. On peut alors constater que la part des 12 plus grosses communes diminue alors que celle des 33 plus petites communes augmente.

Avec le règlement instauré les Maires restent maîtres pour les travaux de leur commune.

Type de travaux réalisés :



Bande de roulement : scarification, monocouche et ECF (enrobé coulé à froid) ou bicouche



Trottoirs : scarification et enrobé, bordure de trottoir (coulée ou monobloc)



Parking et place : scarification, finition en enrobé ou pavé ou bicouche à la demande des Maires



Trottoir, bordure de trottoir et bande de roulement en enrobé

Les avaloirs et tous les éléments en rapport avec l'assainissement sont à la charge des communes



Compétence voirie : Jean-Pierre COLAS

La fermeture de l'école d'Huilliécourt

L'Ecole d'Huilliécourt, l'école « Henri Henriot », va fermer ses portes à la fin de l'année scolaire. Cette décision a été prise par l'Education Nationale au dernier trimestre 2015, peu de temps avant que la Communauté de Communes ne prenne la compétence scolaire.

La fermeture d'une école dans un village est toujours une triste nouvelle pour les élèves, les enseignants et toutes les personnes qui travaillent pour le periscolaire et l'entretien de l'école. Tous vont devoir rejoindre à la rentrée de nouvelles écoles.

C'est aussi une triste nouvelle pour les communes de l'ancien Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Meuse qui avaient construit cette école.

La fermeture d'une école rurale oblige à revoir la carte scolaire pour affecter une nouvelle école aux enfants de chacune des communes de l'ancien syndicat et à revoir les circuits de transports scolaires. Les projets ont été finalisés et présentés aux parents d'élèves de l'école d'Huilliécourt. Ils doivent maintenant être validés par l'Education Nationale.



Les élèves de Bourg-Sainte-Marie, Hâcourt, Huilliécourt et Romain iront à l'école de Bourmont. Ceux de Doncourt et Levécourt iront à l'école de Breuvannes. Et ceux de Clinchamp, Maisoncelles, Ozières, Vroncourt iront à l'école de Clefmont.



Toutes ces écoles proposent des services de cantine le midi et celles de Bourmont et de Clefmont ont également. Pour faciliter leur intégration, les élèves de l'école d'Huilliécourt iront visiter leur future école le 6 juin.

Un grand merci à tous, parents d'élèves, personnels des écoles, élus des communes concernés et responsables du transport scolaire, pour avoir aidé la Communauté de Communes à mener ce projet difficile dans la sérénité.

Compétence Scolaire : Claude COSSON

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de Bourmont Actions en faveur de la Jeunesse



Programme vacances été 2016

Contact : 06 13 09 71 63

- Pour les ados de 10 à 17 ans :

- o Du 11 au 13 juillet : Journées Sportives au Gymnase & sortie « VTT et pêche en bord de Meuse »
- o Du 18 au 22 juillet : Journées Sportives au Gymnase & sortie piscine
- o Du 25 au 29 juillet : Séjour à la Base de loisirs de « Bellecin (Jura) »
- o Du 16 au 19 août : Journées Sportives au Gymnase & sortie « Parc d'attractions »
- o Du 22 au 26 août : Journées Sportives au Gymnase & sortie « Accrobranches »

- Pour les enfants de 3 à 10 ans : Accueil de Loisirs

- o Du 11 au 13 juillet : le thème « Faune et Flore » & sortie pêche
- o Du 18 au 22 juillet : le thème « Jeux Olympiques » & Journée intercentre à Bourmont + Séjour lac de la Liez
- o Du 25 au 29 juillet : le thème les Canailles font leur Cinéma & intervention de l'association « Autour de la terre »
- o Du 16 au 19 août : Centre de Loisirs & sortie « Parc d'Attractions »
- o Du 22 au 26 août : Centre de Loisirs & sortie « Accrobranches »

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de Saint-Blin Programme vacances été 2016



Le centre de loisirs ouvrira ses portes du 11 juillet au 5 août 2016

Pour les enfants de 3 à 13 ans, accueil de 13h30 à 19h30.

sur le thème « Les diabolins remontent le temps »

Contact : 06 88 97 00 39

o Mercredi 13 juillet : piscine à Neufchâteau

o Samedi 16 juillet : spectacle des larmes à la lumière « Verdun » (enfants de plus de 6 ans, ados, adultes ...)

o Vendredi 22 juillet : Dino zoo & Gouffre de Poudray

o Vendredi 29 juillet : Sensation nature à Saint-Geosmes (Accrobranches)

o Mercredi 3 août : Parc Astérix